**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
**Band:** 72 (1964)
**Heft:** 4

**Quellentext:** Une lettre sur le 10 août 1792
**Autor:** [s.n.]

**Nutzungsbedingungen**
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 22.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Une lettre sur le 10 août 1792

*Les Archives cantonales vaudoises possèdent un document qui n'avait jusqu'ici pas été identifié autrement que comme une lettre sur le 10 août 1792* [1].

*C'est une lettre de quatre pages, de 18 sur 24 cm, écrites d'un bord à l'autre sans marges, la quatrième étant incomplète et ne contenant qu'une ligne de plus que la moitié de la page. Il n'y a pas de signature ; mais, dans l'espace resté non écrit de la dernière page, on lit, d'une autre main, un mot tracé perpendiculairement au texte de la lettre, comme pour désigner l'auteur de cette missive : Victor.*

*Le document de ce document montrant visiblement que le narrateur en est un officier, c'est à l'étude de M. Charles Lavanchy sur les Vaudois à la journée du 10 août que l'on songe d'abord à se reporter* [2]. *Parmi les quatre officiers vaudois du régiment des gardes-suisses mentionnés par M. Lavanchy, un seul porte le prénom de Victor : le sous-lieutenant Jean-Victor de Constant-Rebecque, alors âgé de dix-neuf ans* [3]. *M. Lavanchy ajoute que, dans son Journal, le jeune Constant donne des détails sur la période allant du 8 août au 13 septembre 1792 ; il renvoie pour cela à l'ouvrage bien connu de Mülinen* [4].

*Dans son livre, Mülinen refait l'histoire de la journée du 10 août 1792 aux Tuileries ; dans la seconde partie, il publie en annexes douze documents, dont le huitième est précisément un « Extrait du Journal du Général Jean-Victor Baron de Constant-Rebecque », repris d'un ouvrage alors récent, les* Girouettes politiques *du comte d'Hérisson* [5]. *Quant au neuvième document, il consiste en extraits de lettres du même Constant, datées des 18 juillet, 11, 12, 13 et 17 août 1792* [6].

---

[1] A.C.V.

[2] CHARLES LAVANCHY, *Les Vaudois au combat des Tuileries à Paris le 10 août 1792.* Dans *R.H.V.*, t. 66 (1958), p. 1-14.

[3] *Recueil de généalogies vaudoises*, t. III, 1946, p. 224 sq.

[4] WOLFGANG-FRIEDRICH VON MÜLINEN, *Das französische Schweizer-Garderegiment am 10. August 1792.* Lucerne 1892.

[5] MÜLINEN, *op. cit.*, p. 177-191.

[6] *Ibidem*, p. 192-196.

*Mülinen ne donne aucune indication sur les originaux de ces lettres ou sur leurs détenteurs d'alors. La comparaison du texte publié par Mülinen, sous la date du 11 août 1792, avec le document des Archives cantonales vaudoises montre immédiatement qu'il s'agit de la même pièce. Mais l'édition qu'on en trouve dans l'ouvrage de Mülinen n'est pas satisfaisante : elle est incomplète du début et de la fin, il y a des suppressions dans le corps du texte, il y a des fautes de lecture. Ces considérations nous ont paru justifier de republier ici cette lettre, en la munissant de quelques notes. L'orthographe de l'original a été respectée, on a seulement, pour faciliter le lecteur, muni ce texte d'une ponctuation un peu plus complète et logique, et on a mis les majuscules à la moderne. Cette lettre intéressante mérite ainsi sa place dans notre revue.*

LOUIS JUNOD.

De Paris, le 11e aoust a 4 heure du soir.

Mes cheres et bones sœurs [1], je pourai donc vous revoir encore, vous embrasser aprés avoir échapé a une mort presque certaine ! Qu'elle fatale journèe que celle d'hier ! Je vais vous la détailler et ne vous rien cacher. Ma lettre partira lundy et vous parviendra, a moins qu'elle ne soit arretée a la poste, comme elles l'ont èter hier.

Nous étions a Paris depuis le 8. Le regiment ètoit aux Thuilleries au nombre de 900 hommes. L'on s'attendoit a une attaque des faubourgs et des Marseillois. Hier matin nous prenons les armes, le Roy nous pâsse en revue. L'on dispôse tout pour sa déffence, 8 pieces de canons deffendent l'entrée du chateau. Sur les 9 heures, les faubourgs arrivent en grand nombre. Le Roy et sa famille se retirent au sein de l'Assemblée Nationale, accompagnè d'une partie du regiment et de nos chefs. L'on nous faits tous rentrer dans les apartements et abandoner les postes exterieurs ; alors les attaquants enfoncent les portes et entrent ; dans le meme instant les canoniers placés pour la dèffense du chateau

[1] Il s'agit de ses demi-sœurs, Rosalie et Louise, nées du premier mariage de Samuel de Constant. *R.G.V., op. cit.*, p. 223.

abandonent leurs pieces, qui tombent entre les mains de ceux des faubourgs. Ils les braquent contre le chateau et y mettent le feu, malgrè la demande des gardes nationales de notre parti d'accorder quelques instants de graces et leur promesse de capituler : après la premiere décharge des faubourgs contre nous, quelques uns des nôtres repondent par un feu de file depuis les fenetres, de la ils descendent dans la cour, enlevent une piece de canon, mais qui leur est inutile, manquant de munition ; ils sucombent enfin sous le nombre. J'etois alors dans les apartement du Roy avec 3 ou 400 de nos soldats ; un boulet ayant jetè le desordre parmi nous et tué une grande partie, nous nous pressons en foule de sortir du chateau. Le passage ètoit obstrué, de maniere que notre monde est massacrè sans pouvoir se servir de ses armes ; et aprés avoir étés trahis et voyant nos soldats sans armes, sans ordres, une partie tués, je gagne le corps de garde ; des gardes nationales tirent sur moy et me manque ; je parre plusieurs coups de bationettes [1] et j'echape a leur fureur.

Une partie de nos Messieurs avoient brisés leurs èpées. Je veux garder la miene jusques au dernier moment, me refugier dans une cave dans le corps de gardes ; les assaillans penetrent autour de moi, tuent ceux qu'ils rencontrent, mettent le feu partout. Je les entens crier : « A la cave, a la cave, tuons tous les Suisses. » Croyant alors toucher a mon dernier moment, je pensais a vous, je vous fis mes adieux ; j'otais mon habit, mon èpée, mon hos-col [2] ; je les enterre dans un trou assés profond et caché, pour qu'il ne soit pas dit qu'ils m'aient désarmés et que mon èpée ne soit pas souillèe. Cependant, au moment ou ils alloient penetrer dans mon rèduit et qu'ils tiroient par le soupirail de la cave, je pris ma resolution, je saisis une buche de bois et je sors pour me jeter au millieu de mille canibales. Je crie et je jure aussi fort qu'eux, mon air furieux et hardi me fait prendre pour un des leurs ; mes culotes blanches sont cependant suspectes et manquent plusieurs fois de me couter la vie. Je gagne la rue, que je trouve couverte de sang et de cadavres de nos soldats. Au bout d'une demie heure, je parviens heureusement a un hotel garni, je gagne le grenier, ou je trouve un de nos soldats blessè ;

---

[1] Baïonnettes.
[2] Hausse-col.

le maitre du logis en amene 2 autres, il nous cache, nous dèguise et nous nouri jusques a la nuit. Pendant ce tems le feu continuoit de plus belle, on dèmollissoit le chateau, on l'incendioit. Ceux de nos soldats échapés d'abord par le jardin sont massacrés, mutilés, dépouillés, on les etales au millieu des rues, et chaque pâssant se plait a leur plonger le sabre dans le corps. 130 prisoniers des nôtres sont menés a la Grêve [1] et fusillès l'un après l'autre. On fait au millieu des Tuilleries un grand feu des meubles du chateau et on y jétte une partie des nôtres.

La nuit, je sors avec mes 3 soldats echapès a la mort, et nous allons a l'hotel de Madame Mercier [2]. Je les loge et les nouris. Nous y pâssons la nuit. Le matin l'on nous dit de quiter l'hotel, parce qu'on se doute de quelque chose dans le quartier, et que si l'on nous découvroit, nous serions tués et l'hotel pillé. Alors je sors et je vais chés un de mes amis, ou je trouve Conclerc [3] ; ils me reçoit a bras ouverts, il me donne une petite chambre au 6e etage, ou je suis a merveille et d'ou je vous ecris.

Le Roy a depôsé sa couronne et a été déchu au sein de l'Assemblèe. Une partie de nos soldats sont prisonier a l'Abaye, ou l'on doit les aller égorger ; ceux que l'on reconoit travesti dans les rues sont massacrés sur le chams, le nom de Suisse cause la mort a ceux qui en sont appellés, meme aux suisses de portes. On parle de piller les grands hotels et même les banques. Les faubourgs se sont portés a Courbevoye [4], mais ils n'y ont trouvès persone et ont tout pillé.

Je n'ay encore vû aucun de nos Messieurs ; il y en a surement beaucoup de massacrès. Heureusement que Mr Mercier [5] est avec le dèttachement de 300 hommes sur le chemin de Diepe. Que deviendront-ils, ètant presque nuds ? J'ai été obligé de me faire habiller de pied en cape, etc. etc. Il est 8 heure du soir, et l'on fusille encore de toute part. Les statues des places publiques sont abatues. L'Assemblée a décreté un camp près de Paris, et un autre sur Monmartre.

---

[1] La place de Grève, près de l'Hôtel de Ville.
[2] Peut-être la femme du camarade de Constant.
[3] Kunkler.
[4] Courbevoie, où se trouvait la caserne des gardes-suisses.
[5] Guillaume-Louis Mercier. Cf. LAVANCHY, *op. cit.*, p. 9.

Dimanche matin a midi.

J'ai quitè mon refuge parce qu'on avoit des soupsons dans l'hotel, mais je suis en sureté et bien traité. Je vous écrirai encore avant de partir. Adieu, mes bonnes sœurs ; adieu, mon pere et ma mere[1] ; adieu a tous ; aimés moi un peu, je ferai mon possible pour etre digne de vous. Il me semble souvent que la vie ne vaut pas la peine qu'on se donne pour la conserver ; cependant, si elle pouvoit vous etre utile, je l'aimerois davantage.

---

[1] Le père du jeune Constant était le romancier François-Marc-Samuel de Constant ; sa mère était la seconde femme de son père, Louise-Catherine Gallatin. *R.G.V., op. cit.*, p. 222 sq.